

Antibiothérapie

Doc	a072006
Date de publication	20/01/1996
Origine	NR
Thèmes	Qualité des soins

Un Conseil provincial soumet au Conseil national sa réponse à la demande d'une Commission d'hygiène hospitalière concernant une politique réfléchie en antibiothérapie

Avis du Conseil national

En sa séance du 20 janvier 1996, le Conseil national a pris connaissance de votre lettre du 7 novembre 1995 concernant la politique réfléchie de l'antibiotique, du Comité d'hygiène hospitalière X.

Le Conseil national approuve votre proposition de réponse du 30 août 1995 dont copie en annexe.

Voir "Avis des Conseils provinciaux", p. 45.